

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01543

Numéro SIREN : 509 663 696

Nom ou dénomination : DURET PROMOTEUR

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2021 sous le numéro de dépôt 11019

EURL DURET PROMOTEUR

Promotion et Gestion Immobilière

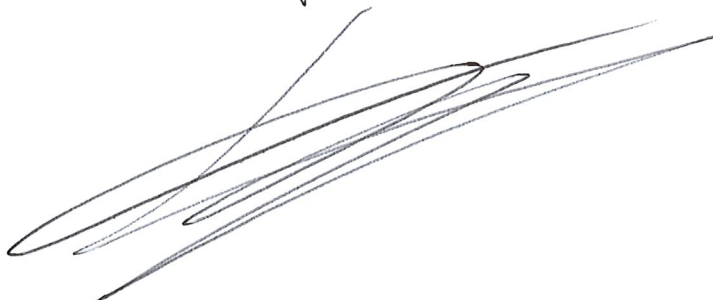
10 Rue Augustin Fresnel
Bâtiment BX2
85600 MONTAIGU

Siret : 50966369600011

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

*Copie certifiée
Conforme à l'original*



Sommaire

Attestation de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	14
Autres informations	15
3. Détail du Bilan	16
Détail Bilan Actif	17
Détail Bilan Passif	18
Tableau des emprunts	19
4. Détail du Compte de Résultat	20
Détail du Compte de Résultat	21
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
5. Documents Fiscaux	25

Attestation d'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'EURL DURET PROMOTEUR pour l'exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

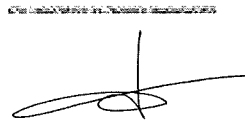
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	3 082 243
Chiffre d'affaires	3 504 203
Résultat net comptable (Bénéfice)	238 291

A Clisson
Le 06 avril 2021

Pour STREGO



Vincent ROTUREAU
Expert-Comptable

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	48 939	37 111	11 828	26 605
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	327 881	144 504	183 377	151 469
Immobilisations corporelles en cours				6 470
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	150		150	30
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	376 970	181 615	195 354	184 574
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	357 000		357 000	385 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 501
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	876 261		876 261	846 753
Autres créances	1 348 711		1 348 711	82 115
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	253 714		253 714	179 255
Charges constatées d'avance (3)	51 203		51 203	48 121
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 886 889		2 886 889	1 543 745
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 263 858	181 615	3 082 243	1 728 319
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/12/2020 31/12/2019

CAPITAUX PROPRES

Capital	58 480	58 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	164 693	164 693
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 848	5 848
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	439 777	18 621
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	238 291	421 156
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	907 089	668 798

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 153 602	108 584
Emprunts et dettes diverses (3)		155 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 704	394 224
Dettes fiscales et sociales	389 710	394 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 078	5 912
Autres dettes	60	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	2 175 154	1 059 521
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	3 082 243	1 728 319

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 091 736	79 387
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 083 418	980 134
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL DURET PROMOTEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 082 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 291 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	39 859	16 470	7 390	48 939
Immobilisations corporelles	297 817	66 580	36 516	327 881
Immobilisations financières	30	120		150
Total	337 706	83 170	43 906	376 970
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	13 254	24 126	268	37 111
Immobilisations corporelles	139 878	34 673	30 046	144 504
Immobilisations financières				
Total	153 132	58 798	30 315	181 615
ACTIF NET				195 354

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 276 174 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 2 276 174 euros

Notes sur le bilan**Actif circulant****Produits à recevoir**

Montant

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

240 563

Autres créances

27 334

Disponibilités

Total**267 897****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 58 480 euros décomposé en 5 848 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 175 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 153 602	61 866	978 358	113 377
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 704	628 704		
Dettes fiscales et sociales	389 710	389 710		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 078	3 078		
Autres dettes (**)	60	60		
Produits constatés d'avance				
Total	2 175 154	1 083 418	978 358	113 377
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 064 558			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 540			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 716
Dettes fiscales et sociales	80 980
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	321 696

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant

Charges d'exploitation

51 203

Charges financières

Charges exceptionnelles

Total**51 203**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société EURL DURET PROMOTEUR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE DURET IMMOBILIER, 10 Rue Augustin Fresnel 85600 MONTAIGU. L'option a été renouvelée en date du 01/01/2016.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 98 284 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		6
Ouvriers		
Total		7

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 58 480 euros
Siège social : 10, Rue Augustin Fresnel PA de
la Bretonnière, Immeuble BX2
85600 MONTAIGU VENDEE
509 663 696 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 29 JUIN 2021

L'an Deux Mille Vingt et Un,

Le trente juin,

A 9 heures 30,

La société **GROUPE DURET IMMOBILIER**, société par actions simplifiée au capital de 1 600 000€, divisé en 16 000 parts sociales de 100 euros chacune, ayant son siège social 10 rue Augustin Fresnel – Parc d'Activité La Bretonnière 85600 MONTAIGU VENDEE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 529 079 329, représentée par la société DURET HOLDING, elle-même représentée par Monsieur DURET Alain, en sa qualité de gérant,

Associée unique de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

En présence de Monsieur **Alain DURET**, gérant non associé de la Société.

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Alain DURET, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il rappelle que conformément à la définition des petites entreprises au sens de l'article L.232-1 du Code de commerce, la société est dispensée d'établir un rapport de gestion.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.



L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social dans les délais légaux.

II – A pris les décisions suivantes :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,**
- **Approbation des charges non déductibles,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,**

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associée unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 238 290,73 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 883 euros.

En conséquence, l'associée unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 238 290,73 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice.....421 156,06 euros

Affectation

- Prélèvement sur le compte « Autres réserves »..... 439 709,27 euros
Au compte « Autres réserves »
qui s'élève ainsi à 68,08 euros.

- La somme de 678 000,00 euros
au compte de dividendes aux associés
soit 115,94 euros par part.

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende



Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et inscrit en compte courant d'associé.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 678 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués

L'Associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2019	/	/	/
31/12/2018	300 000€	/	/
31/12/2017	556 000€	/	/

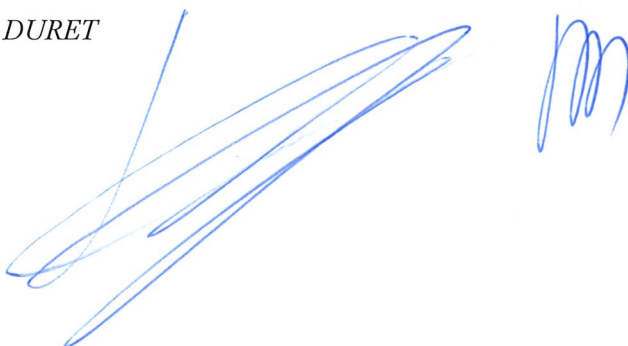
TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS

L'Associée unique précise qu'en application de l'article R.223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal

La société GROUPE DURET IMMOBILIER,

Alain DURET



CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'associé unique.

Convention réglementée conclue au cours de l'exercice :

- **Avance en compte-courant d'associé entre la Société et RENOIR, société sœur dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés**

Des avances ont été faites en compte-courant par la Société DURET PROMOTEUR à la Société RENOIR durant l'exercice 2020. Le montant de ces avances s'élève au 31/12/2020 à la somme de 480€.

Il a été servi des intérêts sur ces avances au taux fiscalement déductible de 1.18% pour un montant de 2,92€.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et Groupe DURET IMMOBILIER, associé unique**

Selon la convention signée en date du 01/07/2020, la Société GROUPE DURET IMMOBILIER a refacturé à la société DURET PROMOTEUR des prestations administratives pour un montant total de 163 231,00 € pour la période du 01/07/2020 au 31/12/2020. Parmi ces prestations administratives, des prestations marketing ont été facturées pour un montant de 41 000 € HT, des prestations en ressources humaines pour 9 900 € HT, des prestations financières pour 92 500 € HT et des prestations informatiques pour 19 831 € HT.

- **Convention de location de bureaux et parkings entre la Société et SCI IMOTRIO, dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés par l'intermédiaire de la société DURET HOLDING**

La Société SCI IMOTRIO a loué à la Société DURET PROMOTEUR des bureaux et des parkings de stationnement, situés à Montaigu, en vertu d'un bail commercial de location modifié par avenant le 01/07/2020.

Le montant des loyers pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'est élevé à la somme de 35 007,00 €.

Convention réglementée conclue au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice clos :

- **Avance en compte-courant d'associé entre la Société et GROUPE DURET IMMOBILIER, associé unique**

Des avances ont été faites en compte-courant par la Société DURET PROMOTEUR à la Société GROUPE DURET IMMOBILIER durant l'exercice 2020. Le montant de ces avances s'élève au 31/12/2020 à la somme de 1 202 110,14€.

Il a été servi des intérêts sur ces avances au taux fiscalement déductible de 1.18% pour un montant de 6 538,00€.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et AGENCES DURET, société sœur**



Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société AGENCES DURET des prestations administratives pour un montant de 79 444 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et EUCLEIA, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société EUCLEIA des prestations administratives pour un montant de 15 332 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et OUEST AMO, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société OUEST AMO des prestations administratives pour un montant de 27 040 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et FINANSUR, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société FINANSUR des prestations administratives pour un montant de 1 200€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et Groupe DURET IMMOBILIER, associé unique**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société GROUPE DURET IMMOBILIER des prestations administratives pour un montant de 47 314 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et Groupe DURET IMMOBILIER, associé unique**

Selon la convention signée en date du 1^{er} janvier 2018, la Société GROUPE DURET IMMOBILIER a refacturé à la société DURET PROMOTEUR des prestations administratives pour un montant de 335 486 € pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et ESPACIMO, société sœur dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société ESPACIMO des prestations administratives pour un montant de 900 pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et SCI DUOT, dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés par l'intermédiaire de la société SCI AJP**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société SCI DUOT des prestations administratives pour un montant de 900 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et SCI IMOTRIO, dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés par l'intermédiaire de la société DURET HOLDING**



Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2017, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société SCI IMOTRIO des prestations administratives pour un montant de 900 € pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et IMMONOV, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2019, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société IMMONOV des prestations administratives pour un montant de 250€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et QM DEVELOPPEMENT, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2019, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société QM DEVELOPPEMENT des prestations administratives pour un montant de 900€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et QM DEVELOPPEMENT, société sœur**

Selon la convention signée en date du 1^{er} décembre 2019, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société QM DEVELOPPEMENT des prestations administratives pour un montant de 900€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et DURET GEST, société sœur**

Selon la convention signée en date du 01/01/2020, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société DURET GEST des prestations administratives pour un montant de 549€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et DISTHENE FAMILY OFFICE, société sœur**

Selon la convention signée en date du 01/01/2020, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société DISTHENE FAMILY OFFICE des prestations administratives pour un montant de 1 099€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de prestations administratives entre la Société et QM DECOTEAM, société sœur**

Selon la convention signée en date du 01/01/2020, la Société DURET PROMOTEUR a refacturé à la société DECOTEAM des prestations administratives pour un montant de 6 470€ pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020.

- **Convention de location de bureaux et parkings entre la Société et SCI IMOTRIO, dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés par l'intermédiaire de la société DURET HOLDING**

La Société SCI IMOTRIO a loué à la Société DURET PROMOTEUR des bureaux et des parkings de stationnement, situés à La Roche-sur-Yon, en vertu d'un bail commercial de location modifié par avenant le 01/07/2018.

Le montant des loyers pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'est élevé à la somme de 15 885,00 €.

- **Convention de location de bureaux et parkings entre la Société et ESPACIMO, société sœur dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés**



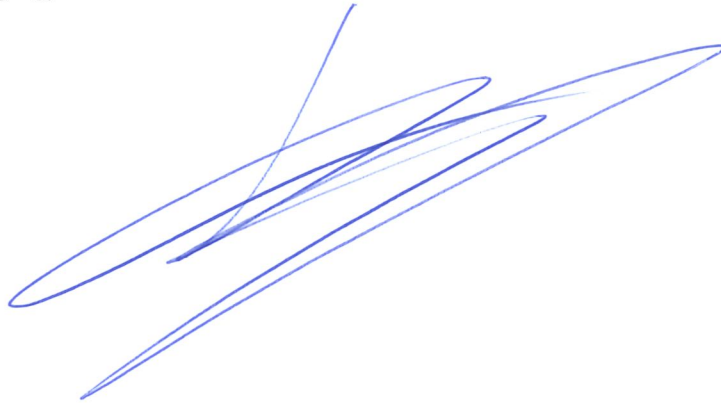
La Société ESPACIMO a loué à la Société DURET PROMOTEUR des bureaux et des parkings de stationnement, situés à La Roche-sur-Yon, en vertu d'un bail commercial de location modifié par avenant le 01/01/2018.

Le montant des loyers pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'est élevé à la somme de 3 774,00 €.

- **Convention de location de bureaux et parkings entre la Société et ESPACIMO, société sœur dont le gérant Alain DURET est commun aux deux sociétés**

La Société ESPACIMO a loué à la Société DURET PROMOTEUR des bureaux et des parkings de stationnement, situés à Nantes, en vertu d'un bail commercial de location modifié par avenant le 01/01/2018.

Le montant des loyers pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'est élevé à la somme de 32 295,00 €.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text of the second bullet point.